



Communiqué de presse

Le 17 novembre 2014

Air Caraïbes et Orange mutualisent leurs programmes de fidélité

Grâce à ce partenariat majeur, les clients des deux entreprises caribéennes pourront bénéficier d'avantages étendus en convertissant leurs miles et leurs points Orange

Air Caraïbes et Orange s'associent et réinventent la fidélisation clients. Les deux acteurs économiques de référence dans la zone Caraïbes viennent en effet de conclure un partenariat majeur qui prévoit la mutualisation de leurs programmes de fidélité respectifs : Préférence pour Air Caraïbe et Orange Fidélité. Grâce à cette innovation, l'ensemble des clients communs aux deux entreprises pourront désormais bénéficier plus rapidement d'avantages récompensant leur fidélité.

Un partenariat ambitieux pour offrir toujours plus à nos clients

Ainsi, à compter de la mi-décembre, tous les clients bénéficiant à la fois du programme Préférence Air Caraïbes et d'un forfait mobile Orange pourront convertir leurs miles en points de fidélité chez l'opérateur, et inversement.

La valeur retenue est la suivante : 1 point Orange = 3 miles Air Caraïbes.

Air Caraïbes et Orange, sont fières de nouer ce partenariat ambitieux offrant des avantages inédits sur la zone Caraïbes. Il représente une nouvelle étape dans le développement des programmes Préférence et Orange fidélité venant récompenser nos plus fidèles clients.

Le programme de fidélité Préférence d'Air Caraïbes est gratuit et accessible à tous dès l'âge de 2 ans. Il permet à chaque adhérent de cumuler des miles à chaque vol effectué sur les lignes de la compagnie. Dès l'inscription, Air Caraïbes offre à l'adhérent 3 000 miles de bienvenue. Avec les miles cumulés lors de chaque vol, le passager peut bénéficier de billets prime, de surclassements, d'excédents bagages et du Pass Lounge. Pour s'inscrire à Préférence et prendre connaissance des conditions d'application de ces nouveautés, rendez-vous sur www.aircaraibes.com

Le Programme de fidélité d'Orange permet à tous les clients possédant un forfait mobile Orange de cumuler des points fidélité pour les montants facturés ou rechargés. Pour chaque euro facturé ou rechargé le client bénéficie d'un point fidélité. Orange offre un bonus de 100% de points fidélité la première année, et 250 points tous les 3 mois la deuxième année. Les points fidélité Orange permettent aux clients de bénéficier des programmes changer de mobile ou Communiquez plus. Plus d'informations sur www.orangecaraibe.com

Les clients d'Air Caraïbe et d'Orange découvriront dès décembre prochain les autres avantages qui leur seront proposés dans le cadre de ce partenariat.

Emilie Brunet, Directrice commerciale Antilles d'Air Caraïbes, déclare : « Air Caraïbes en tant que compagnie aérienne innovante et spécialiste de la zone Caraïbes, est heureuse de ce partenariat stratégique conclu avec Orange Caraïbes, qui participe au développement de notre offre destinée à nos clients réguliers. La mutualisation des programmes de fidélité des deux entreprises est une réponse adaptée aux besoins que peuvent rencontrer nos passagers tout en mettant l'accent sur la mobilité. »

Pierre Etienne Cizeron, Directeur Commercial d'Orange Caraïbes, déclare : « Orange Caraïbe, opérateur téléphonique de référence dans les Antilles et en Guyane, est heureux de ce partenariat avec Air Caraïbes qui participe à faciliter la mobilité de l'ensemble de ses clients et de maintenir sa différence par la qualité de son offre et de son réseau mobile maîtrisé et ultra performant. »

A propos d'Air Caraïbes :

Compagnie aérienne française régulière et spécialiste des Antilles et de la Guyane, Air Caraïbes emploie près de 900 collaborateurs. En 2013, la compagnie filiale du groupe vendéen Dubreuil, a transporté près de 1 224 000 passagers. Air Caraïbes opère jusqu'à 33 vols hebdomadaires depuis Paris Orly Sud vers la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), la Martinique (Fort-de-France), la Guyane (Cayenne), Haïti (Port-au-Prince), Saint-Martin (Juliana) et la République dominicaine. La compagnie a aménagé les horaires de son réseau régional pour proposer aux passagers en provenance de Métropole des correspondances rapides vers toutes ses destinations : Saint-Martin (Grand Case), Sainte-Lucie, Haïti (Port-au-Prince) et la République dominicaine (Saint-Domingue). Air Caraïbes est également la 1^{ère} compagnie française à relier la Province et la Belgique aux Antilles - Guyane au départ d'Orly grâce à la solution innovante et éco-mobile TGV AIR. Pour en savoir plus : www.aircaraibes.com ou par téléphone au 0820 835 835 (0,12 € /min.).



à propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2013 et 159 000 salariés au 30 septembre 2014, dont 99 800 en France. Présent dans 30 pays, le Groupe servait 240 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2014, dont 182 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services.

Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse Air Caraïbes :

Véronique MALIALIN

Tél: 0690588053

Courriel: vmalialin@aircaraibes.com

Contact presse Orange :

Alicia Bellance

Tél. : 06 96 26 01 35

alicia.bellance@orange.com

